



ÉLECTIONS

du Comité Social et Économique
2^e Tour le vendredi 1^{er} avril 2018

Contact : Prénom NOM – 00 00 00 00 00
prénom.nom@gmail.com

Cher•es Toutes et Tous,

Merci de la confiance que vous nous avez témoigné
en votant pour notre liste au premier tour.

Rien n'est encore fait et tous les bulletins comptent.

Exprimez votre résolution en votant massivement au second tour.

C'est à cette condition que nous serons en mesure de défendre au mieux
les intérêts individuels et collectifs des salarié•es de **entreprise**.

Employés, techniciens, agents de maîtrise, cadres,
VOTEZ pour notre liste !

N.B. : Le rôle des Délégué•es du personnel au CSE

- Ils et elles représentent l'ensemble des salarié•es, toutes catégories confondues, auprès de la Direction de l'entreprise.
- Ils et elles font respecter le droit du travail et l'application de la convention collective.
- Ils et elles sont les interlocuteurs de l'Inspection du Travail.
- Ils et elles portent et soutiennent les demandes individuelles et collectives des salarié•es devant la Direction.
- Ils et elles peuvent intervenir sur l'organisation générale de l'entreprise.